



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : Agrégation externe

Section : Sciences Médico-Sociales

Session 2024

Rapport de jury présenté par : Sabine CAROTTI, Inspectrice générale de l'Éducation, du sport et de la recherche - Présidente du concours

SOMMAIRE

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.....	3
EPREUVES D'ADMISSIBILITE	4
Première épreuve : Publics, processus, régulations et politiques sociales.	4
Résultats	4
Sujet.....	4
Rapport.....	Erreur ! Signet non défini.
Seconde épreuve : Publics, interventions, politiques de santé.	6
Résultats	6
Sujet.....	7
Rapport.....	7
EPREUVES D'ADMISSION	8
Première épreuve : Etude de cas : méthodologies d'intervention en santé et action sociale	8
Résultats	8
Rappel de la définition d'épreuve	8
Sujet.....	9
Rapport.....	Erreur ! Signet non défini.
Deuxième épreuve : leçon portant sur les politiques et institutions sociales ou de santé	14
Résultats	Erreur ! Signet non défini.
Sujets	Erreur ! Signet non défini.
Rapport.....	Erreur ! Signet non défini.
Troisième épreuve : Etude critique de dossier	14
Résultats	16
Sujets	Erreur ! Signet non défini.
Rapport.....	Erreur ! Signet non défini.
Conclusion générale.....	16
Bibliographie	31
Ouvrages.....	Erreur ! Signet non défini.
Logiciels.....	Erreur ! Signet non défini.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

Candidats inscrits :	252
Candidats présents aux épreuves écrites d'admissibilité :	114
Candidats admissibles :	18
Candidats présents aux épreuves orales d'admission :	16
Candidats proposés pour l'admission :	8

Epreuves d'admissibilité

Meilleure Moyenne	15,5
Moyenne générale des candidats admissibles	12,72

Epreuves d'admission

Meilleure moyenne	13,50
Moyenne générale des candidats admis	10,71

Ensemble des épreuves (admissibilité et admission)

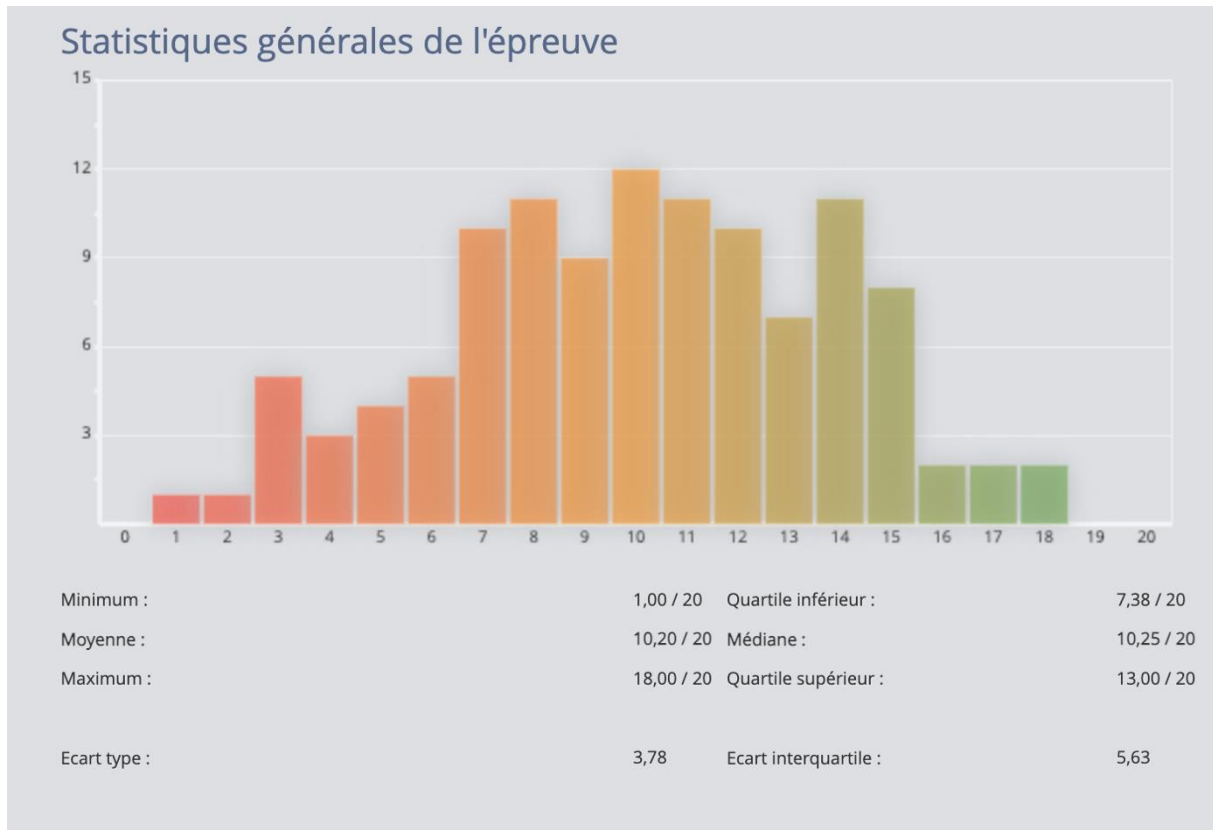
Meilleure moyenne	13,80
Moyenne générale des candidats admis	11,41

EPREUVES D'ADMISSIBILITE

Première épreuve : Publics, processus, régulations et politiques sociales.

Durée : six heures ; coefficient 2.

Résultats



Sujet

Protection sociale et vieillissement de la population

Rapport

Le jury attendait du candidat qu'il démontre sa compréhension du sujet au travers d'une problématique permettant d'identifier les enjeux du vieillissement et de mettre en valeur les définitions de protection sociale et de vieillissement de la population.

La discussion attendue sur le thème devait intégrer l'approche démographique et sociologique du vieillissement, incluant les caractéristiques de la situation française et les politiques sociales mises en œuvre, mais aussi l'analyse des effets du vieillissement de la population sur ces mêmes politiques, avec des données statistiques et des exemples.

Le jury souhaitait également une présentation étayée des réponses des pouvoirs publics, avec une approche critique des politiques mises en place et des différents dispositifs, et une comparaison à l'échelle européenne.

Dans ce cadre, la discussion sur les logiques budgétaires, de la prise en charge de la dépendance comme du vieillissement en bonne santé, était particulièrement attendue, de même qu'une

approche critique des dispositifs existants, prenant en compte les structures, l'accompagnement et la prise en charge à domicile, la possibilité d'identifier les résidences seniors, et la mise en perspective avec d'autres pays européens.

Les candidats devaient mettre en avant des perspectives d'amélioration avec identification des rôles pour les acteurs du champ. Là aussi, des exemples issus d'autres pays européens auraient été pertinents. Des propositions de solutions ou d'amélioration devaient être justifiées, avec une évaluation de leur efficacité respective.

Les dialogues en cours sur le plan national, avec une réflexion sur la co-construction des politiques publiques avec les acteurs et les personnes concernées, auraient été appréciés.

Au regard du sujet, l'originalité de l'approche était importante, tout en s'inscrivant dans une organisation claire et structurée des idées et arguments, de la dissertation dans son ensemble, avec une conclusion reprenant les idées majeures et ouvrant sur des propositions. Ce travail devait également s'appuyer sur des sources, des références, des rapports et des études sociologiques et politiques. Un bon usage des sources était attendu.

Sur le plan de la qualité d'écriture, une grammaire et une orthographe impeccables étaient attendues, avec une clarté et une précision du langage.

Dans l'analyse des compositions des candidats, le jury retient les éléments suivants. Quelques excellentes copies ont structuré leur argumentation avec une problématique étayée, mettant en avant l'articulation du sujet avec des rapports, les travaux des sociologues, des démographes et des acteurs socio-politiques. Elles ont ensuite permis de présenter une analyse des dispositifs, tels que l'allocation personnalisée à l'autonomie et la grille AGGIR par exemple, avec des suggestions et des propositions intégrant notamment l'action des pairs aidants, le virage domiciliaire et la question numérique. Quelques éclairages internationaux ont été bienvenus pour ces meilleures copies. Certaines copies se sont révélées très insuffisantes, avec des connaissances lacunaires, un manque de références scientifiques parfois notable, des travaux considérés comme très inférieurs à la moyenne. Dans ce cadre, l'absence de connaissance est évidemment particulièrement pénalisante.

Le jury a été attentif à l'organisation des idées et à l'argumentation. Plusieurs copies ont montré l'existence de connaissances importantes chez les candidats, mais avec une absence de démonstration, se contentant de juxtaposer différentes politiques publiques, et parfois aussi avec des références sociologiques, mais sans véritable articulation avec le sujet. Dans de tels cas, le jury était parfois confronté à des situations de « hors sujet », c'est-à-dire à un document qui ne mettait pas suffisamment en valeur une problématique traitée de bout en bout.

Certaines copies en sont restées à des considérations générales ne permettant pas ensuite la structuration d'un propos argumenté et étayé répondant aux questions évoquées en introduction.

D'autres se limitaient à une connaissance très large et très globale des politiques publiques, mais sans précision, sans données démographiques, sans références ni sources de quelque nature que ce soit.

D'autres copies ont parfois été très étayées dans une première partie pour présenter le cadrage socio-politique, mais avec une vacance quant à la connaissance des dispositifs existants ne permettant pas, par le fait, de s'inscrire dans une démarche critique et de formuler des préconisations.

Quelques copies présentaient une introduction sur plus de la moitié de la composition, reprenant certains des éléments de ce début de texte, mais sans développement réel par la suite au cours de la discussion.

Le jury a également constaté que certaines copies ne présentaient pas de conclusion, ce qui est extrêmement pénalisant sur le plan qualitatif de la production.

Les copies les plus courtes ont donné lieu à une appréciation souvent faible dans la mesure où elles ne permettent pas le développement qualitatif attendu pour ce type de travail.

L'absence de référence sur le plan international n'a pas été en soi strictement pénalisante, mais a constitué un élément d'appréciation très positif lorsqu'elle était abordée, sans pourtant apporter un élément complémentaire de valorisation lorsque les éléments fondamentaux du sujet n'étaient pas traités.

Le jury attire également l'attention sur la nécessité d'adopter une calligraphie permettant la lecture... Quelques copies ont été difficilement lisibles pour les correcteurs, ce qui a aussi pénalisé l'appréhension du texte par l'évaluateur.

Enfin, les fautes d'orthographe et de grammaire ne sont pas acceptables à ce niveau de concours.

De manière générale, il apparaît indispensable que, pour ce type de travail, les candidats renforcent leurs connaissances sur le plan des politiques publiques, avec des ouvrages de référence, des travaux sociologiques, des travaux démographiques, des rapports spécifiques sur la prise en compte de l'évolution de l'action publique et des adaptations nécessaires.

Par ailleurs, une maîtrise de ce que représente une dissertation, c'est-à-dire une mise en discussion d'un sujet problématique, est incontournable. La production attendue ne doit pas être assimilable à un catalogue avec différents points listés. C'est leur mise en perspective, leur articulation entre eux qui est indispensable pour la production d'une copie de qualité. Il est aussi important que les connaissances pratiques et concrètes sur le sujet soient effectives car le propos généraliste ne convainc pas le jury. Les connaissances doivent être réelles, étayées et structurées.

Seconde épreuve : Publics, interventions, politiques de santé.

Durée : six heures ; coefficient 2.

Résultats



Sujet

Organisations et transformations des soins primaires : enjeux et perspectives

Rapport

L'attendu pour un tel sujet comprenait d'une part des éléments de cadrage et de définition, et d'autre part une problématisation abordant des enjeux et perspectives. La définition et l'explicitation des termes du sujet étaient incontournables pour le cadrage. En particulier, il fallait définir les soins primaires en France, préciser leur périmètre et leurs acteurs (sans se limiter aux médecins) ; il fallait décrire les modèles d'organisations de ces soins, incluant leur régulation ; il fallait aborder les transformations, pour les décrire et insérer ces transformations dans un contexte politique et juridique. Une ouverture internationale était un plus. Les enjeux et perspectives pouvaient aborder ce qui justifie ou sous-tend ces transformations (par exemple les évolutions des besoins et attentes, les évolutions des professions, les évolutions législatives) ce qui les favorise ou au contraire les freine (en termes de ressources par exemple), les différentes dimensions de ces transformations et les enjeux liés (en termes de régulation, de ressources humaines en santé, de coordinations/coopérations entre professionnels et entre secteurs médicaux, médico-sociaux et sociaux, de prise en compte des nouvelles technologies, de prise en compte des vulnérabilités, etc.).

Sur le fond, si la notion de soins primaires intègre celle de soins de premiers recours, elle n'y est pas réduite. Les meilleurs copies abordaient ainsi l'ensemble des dimensions des soins primaires, notamment la prévention et la promotion de la santé (pouvant mobiliser d'autres acteurs que les professionnels de santé au sens du code de la santé publique).

Les bonnes copies étaient celles qui contextualisaient (notamment en faisant appel aux évolutions récentes du système de santé), qui exposaient une problématique et annonçaient un plan, qui déroulaient un argumentaire en réponse à cette problématique, qui s'appuyaient sur des exemples concrets d'organisations et de dispositifs de soins primaires, et qui concluaient.

Globalement, les copies étaient structurées selon ces critères. Cependant, le jury a relevé des défauts récurrents dans de nombreuses copies :

- Une première partie de contextualisation hypertrophiée par rapport à la longueur de la copie (parfois l'introduction dépassait le tiers de la longueur totale de la copie) ;
- Des contenus (dans la contextualisation et/ou l'argumentaire) extrêmement descriptifs et non ciblés sur le sujet (notamment des descriptions historiques extensives de la santé publique ou des descriptions se focalisant principalement voire exclusivement sur l'hôpital).
- Des considérations très générales et peu appuyées sur l'analyse développée d'exemples concrets d'organisations (par exemple les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles, les Communautés Professionnelles Territorialisées de Santé ou encore les Dispositifs d'Appui à la Coordination)

La qualité de l'argumentaire est importante et a été différenciante. En effet, l'exercice de la dissertation requiert de développer une argumentation. La simple juxtaposition d'idées et les simples descriptions sont insuffisantes. En cela, certaines copies, qui pourtant listaient les éléments clefs attendus, étaient trop courtes pour permettre une analyse fine et détaillée de ces éléments. De nombreuses copies en effet comportaient moins de huit pages, ce qui est très peu pour développer une argumentation étayée, notamment au regard de la durée de l'épreuve.

L'argumentaire doit s'appuyer sur des références liées au sujet. Les références attendues sont scientifiques et professionnelles (ex : ouvrages, articles scientifiques). Ainsi, les anecdotes personnelles et les citations de la grande presse notamment audiovisuelle sont à proscrire.

En termes de méthodes de travail, le jury ne peut que conseiller aux candidats de bien lire l'ensemble des termes du sujet avant de répondre. En particulier, le sujet comportait le mot « organisations » au pluriel. Il était ainsi bien attendu que soient abordées les organisations (de soins primaires) et non l'organisation (du système de santé). De nombreux candidats sont ainsi passés à côté du sujet.

EPREUVES D'ADMISSION

Première épreuve : Etude de cas : méthodologies d'intervention en santé et action sociale

Résultats

Moyenne : 6,67

Meilleure note : 14,5

Rappel de la définition d'épreuve

Durée 5 h - coefficient 3

« À partir d'une situation relative au fonctionnement d'une organisation de santé, médico-sociale ou sociale, le candidat est conduit à analyser et à mettre en œuvre des méthodes caractérisant les démarches en santé et action sociale. L'épreuve se déroule sur poste informatique muni des logiciels indiqués au programme du concours »

La liste des logiciels indiqués au programme du concours est la suivante :

- Suite bureautique composée :
 - de logiciels de présentation de l'information (traitement de texte; présentation assistée par ordinateur)
 - de logiciel de traitement et de présentation de données (tableur grapheur)
- Philcarto version 2020.f du 29/08/2020
- Gantt project version 2.8.10
- ProjectLibre version 1.9.3
- Freemind V 1.0.0
- Epi Info 7.2.3

Les versions des logiciels ne sont données qu'à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées.

Sujet

Le sujet portait sur la mise en œuvre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Gestion (CPOG) de la CAF du Doubs avec la Communauté Urbaine "Grand Besançon Métropole".

Il comportait deux parties.

En lien avec le programme de l'agrégation externe de Sciences médico-sociales, il visait à permettre d'apprécier les compétences méthodologiques correspondant au chapitre « Méthodologies en santé et action sociale » du programme :

- En matière de méthodologie de la recherche de terrain (cf. 4.1 du programme du concours) : diagnostic territorial ; approche documentaire : recherche bibliographique, veille documentaire.
- En matière de méthodologie de l'intervention en santé et action sociale (cf. 4.2 du programme du concours) : conduite de projet.

CONTEXTE

La convention d'objectifs et de gestion (COG) 2023-2027 signée entre la CNAF et l'Etat a pour objectifs d'élaborer le projet national pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble.

PARTIE 1

Chaque Caisse d'allocations familiales (CAF) décline la COG, au niveau départemental, au regard des caractéristiques du territoire, en Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Gestion (CPOG). LE CPOG est mis en œuvre par chaque CAF en s'appuyant sur des partenariats au niveau départemental et intercommunal.

Dans ce contexte, la CAF du Doubs prépare son CPOG à l'échelle du département et la stratégie partenariale associée.

Le CPOG est élaboré à partir d'un diagnostic visant à identifier les problématiques du territoire.

1. Réalisez le diagnostic du territoire du Doubs et dégagez les axes prioritaires du CPOG.

PARTIE 2

Dans le cadre de la mise en œuvre du CPOG avec la Communauté Urbaine "Grand Besançon Métropole" la CAF du Doubs élabore un projet stratégique au service des familles, dans le respect des compétences et la limite des actions qui seront validées par chaque partenaire.

La communauté urbaine "Grand Besançon Métropole" sollicite la participation de la CAF du Doubs pour concevoir un projet d'action en vue d'accompagner spécifiquement les jeunes de moins de 25 ans.

2.1 Elaborez un corpus documentaire pour éclairer la conception de ce projet.

2.2 Déterminez des priorités d'action et proposez la démarche partenariale associée.

Annexes sur la clé USB :

- Base de données
- Convention d'objectifs et de gestion entre l'Etat et la CNAF 2023-2027

L'ensemble des travaux réalisés sera déposé sur la clé USB mise à votre disposition.

Remarques générales

Cette épreuve a une singularité forte : elle se déroule sur poste informatique et est observée par les membres du jury.

Pour être au maximum de leurs capacités pendant celle-ci, les candidats doivent donc avoir un usage courant du poste informatique et de ses logiciels de base, tels que les outils bureautiques et maîtriser les fondamentaux de la recherche documentaire dans l'espace numérique. Des réflexes et comportements adaptés à cet usage doivent être acquis bien avant l'épreuve.

Les fichiers rendus au jury doivent être nommés et classés pour en faciliter l'accès et la compréhension. Le candidat doit s'assurer que le jury lecteur pourra identifier les documents qui lui sont destinés et leur place dans sa démarche.

Le jury ne saurait trop recommander à tous les futurs candidats de s'employer à acquérir une maîtrise de l'outil dès le début de leur préparation au concours. Le socle minimal des compétences attendues de tout enseignant doit, pour la discipline SMS, être complété par la maîtrise de l'utilisation de certains logiciels en lien avec l'expertise disciplinaire dont la liste est publiée chaque année. Il est à noter que le traitement et la gestion informatisée de données sur tableur est une compétence transversale aux différentes méthodologies du secteur santé-social. Pour autant, la maîtrise d'un logiciel figurant dans la définition de l'épreuve ne doit pas entraîner son usage automatique pendant l'épreuve si le sujet ne s'y prête pas. En effet, le choix des logiciels utilisés pendant l'épreuve fait l'objet d'une évaluation des compétences du candidat par le jury et doit donc découler de l'intérêt de l'utilisation du logiciel pour développer son raisonnement, participer à l'expression de ses compétences méthodologiques.

De plus, le candidat a la possibilité d'utiliser des outils en ligne proposés par des sites institutionnels pour traiter le sujet.

Par ailleurs, le sujet s'appuie sur des situations concrètes et le jury attend des candidats qu'ils prennent en compte le cadre opérationnel décrit et son contexte, qu'ils en mènent une analyse fine au service des choix méthodologiques qu'ils seront amenés à faire. Les connaissances doivent être mobilisées au profit de ces situations, et non pas de manière générale.

En effet, l'épreuve est construite « à partir d'une situation relative au fonctionnement d'une organisation de santé, médico-sociale ou sociale. »

La compréhension de la situation énoncée et une prise en compte précise des questions posées auxquelles répondre sont indispensables à la réussite de cette épreuve.

Un temps minimum doit être consacré à la confirmation/vérification de ses connaissances sur l'objet du sujet, via une recherche documentaire. Le résultat de ces recherches doit pouvoir être apprécié par le jury dans le rendu, et être mis en lien avec chaque question posée. La capacité à utiliser ses connaissances méthodologiques de manière pertinente, au service d'une situation donnée, est évaluée dans cette épreuve.

Enfin, le jury attend une production de qualité sur le fond et la forme. Aucune réponse ne saurait comprendre un unique « copier-coller » d'internet ou de la documentation fournie ; tous les éléments d'information utiles pour répondre à la question doivent être mis au service d'un raisonnement et d'une réflexion personnelle. Par ailleurs, toute citation doit être signalée de manière claire et référencée.

Les candidats ne doivent en aucune manière s'adresser au jury dans leur écrit.

Partie 1 – Diagnostic de territoire du Doubs et axes prioritaires du CPOG

Le diagnostic de territoire à mener devait amener le candidat à mobiliser et exploiter correctement les données fournies.

L'accès à une connexion internet pouvait amener le candidat à recueillir des informations complémentaires sur les caractéristiques du territoire.

Il était donc nécessaire pour le candidat de mobiliser différentes ressources (fournies dans les annexes et en ligne) pour assurer un diagnostic à partir d'indicateurs pertinents (principalement quantitatifs) et en proposer une synthèse.

La base de données fournie est restée globalement sous exploitée, les candidats faisant trop souvent le choix de s'appuyer uniquement sur des données externes. Le recours à ces données externes, souvent présentées sous la forme de copie d'écran des données déjà exploitées par d'autres, ne permet pas d'évaluer les candidats sur leur maîtrise de l'outil informatique et des démarches d'investigation associées.

Par ailleurs, le jury regrette des erreurs dans le traitement ou l'interprétation des données mises à disposition, telles que :

- des comparaisons de données en valeurs brutes sur des territoires de tailles et d'effectifs de population tout à fait disparates ;
- des corrélations maladroites qui donnent lieu à des analyses erronées (par exemple, la prépondérance d'une population ouvrière ne permet pas d'affirmer un degré élevé de précarité dans la population)
- la comparaison de données portant sur des périodes très différentes, sans en tenir compte ni dans l'analyse, ni dans l'interprétation ;
- des données présentées en valeur absolue, dont les interprétations restent limitées.

Le recours à des ressources doit rester pertinent au regard de l'étude du cas proposé.

Il s'agissait pour le candidat :

- d'effectuer un travail de recherche documentaire pour consolider ses connaissances sur les objets du sujet, et de restituer de manière pertinente celles-ci afin de montrer sa compréhension du contexte présenté ;
- de réaliser un diagnostic de territoire permettant de positionner le département du Doubs au regard de la situation nationale pour en dégager les spécificités en matière de pauvreté, de démographie et de prestations sociales ;
- d'utiliser de manière critique et pertinente la base de données fournie pour comprendre une situation territoriale dans sa complexité ;
- de mobiliser différentes sources et outils complémentaires à ceux fournis pour mener le diagnostic, dont des données diagnostiques disponibles et actualisées ;
- de synthétiser différentes potentialités et vulnérabilités de ce territoire en étant capable de proposer une hiérarchisation explicite, permettant de dégager des priorités d'actions ;
- de restituer clairement les résultats des analyses menées au travers de représentations graphiques ou cartographiques.

Une utilisation pertinente de la base de données impose un travail d'identification des sources et d'analyse critique de leur validité, d'extraction, de traitement et de croisement des données proposées, afin de pouvoir construire une réflexion et une prise de recul sur le sujet proposé et ses différentes dimensions, à partir de la sélection d'indicateurs. Il est attendu également la production de représentations graphiques permettant de mettre en avant les points saillants de certains éléments du diagnostic, accompagnés d'un argumentaire pertinent pour étayer l'analyse proposée.

Le jury recommande un entraînement à partir de la ressource suivante : La place du numérique dans les épreuves d'admission au concours de l'agrégation SMS – Article proposé par le GRISMS, disponible et en ligne sur le site du RNRSMS : <http://rnrsms.ac-creteil.fr/spip.php?article420>

La maîtrise de fondamentaux élémentaires de calcul (valeurs absolues, relatives, calcul de pourcentages) est par ailleurs indispensable pour la construction de démarches d'analyse de données pertinentes, d'un niveau d'agrégation. A l'appui de l'exploitation des données fournies ou trouvées, le jury attend ainsi une sélection des représentations graphiques les plus pertinentes pour répondre à la commande, ainsi qu'une analyse des résultats présentés (analyse comparée dans le temps, par rapport à d'autres territoires ou échelles territoriales, etc.). La présentation de copies d'écran du tableur Excel fourni, retrouvées dans certaines productions, ne permet pas une exploitation pertinente des données par les candidats. Enfin, une synthèse est indispensable pour conclure la présentation et dégager les axes prioritaires attendus. Toute affirmation non soutenue par une argumentation ou une analyse présentée en amont est à proscrire.

Partie 2 – Mise en œuvre d'un projet d'action en vue d'accompagner spécifiquement les jeunes de moins de 25 ans au sein de la communauté urbaine "Grand Besançon Métropole"

Il était attendu dans un premier temps d'élaborer un corpus documentaire pertinent et étayé. Celui-ci ne peut se résumer à une simple juxtaposition de liens URL ou d'extraits de documents. Les ressources doivent être présentées, classées, et argumentées. L'argumentation quant à leur intérêt au regard du sujet doit être explicitement développée.

Il était attendu dans un second temps que le candidat détermine des priorités d'action en cohérence avec le diagnostic territorial et en adéquation avec la COG.

Le jury a regretté que cette partie reste trop succincte, certaines prestations se limitant à un copier-coller de la COG ou d'autres documents institutionnels. Il s'agissait pour le candidat de développer sa réflexion quant aux choix effectués en s'appuyant sur une démarche méthodologique rigoureuse et en veillant à toujours faire le lien avec le contexte territorial et la réalité du terrain.

Les priorités d'action définies permettaient de penser la stratégie partenariale à déployer dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'action.

Ainsi, il ne s'agissait pas simplement de lister des partenaires potentiels.

Il était attendu d'une part que le candidat justifie succinctement les choix quant aux partenaires présentés au regard de leur complémentarité, leur place dans le projet ; et d'autre part, qu'il présente la démarche qui permet d'associer les partenaires au projet.

Enfin, quelques points essentiels que le jury souhaite souligner.

La présentation du document proposé par le candidat et son identification (titre, sommaire, mise en page, pagination) doivent reposer sur une stratégie de communication adaptée.

Une structuration claire doit permettre de montrer le raisonnement du candidat, au service d'une argumentation précise, qui mobilise un vocabulaire technique et scientifique. Des captures d'écran ou la recopie d'une partie de la base de données ne constituent pas une exploitation des données ; elles ne sauraient se substituer aux travaux de tri et de restructuration nécessaires pour ce type d'épreuve.

Par ailleurs, la juxtaposition de contenus collectés sur internet, en paraphrase, ne permet pas au candidat de construire un argumentaire avec un fil directeur clair.

Il est également attendu une unité dans la présentation des documents proposés sur la clé USB fournie : l'ordre de prise de connaissance des documents par le jury doit être clair et précis... Le jury a regretté de trouver de nombreux documents déposés sans organisation spécifique en formats modifiables.

Deuxième épreuve : leçon portant sur les politiques et institutions sociales ou de santé

Résultats

Moyenne de l'épreuve : 9,81

Meilleure note : 16

Sujets

Santé et numérique
Collectivités territoriales et santé
L'adolescent et les réseaux sociaux numériques
Quelles explications aux inégalités sociales de santé ?
Environnements favorables à la santé
Les nouvelles organisations territoriales de l'offre de soins
Politique du logement en direction des ménages
Protection sociale et précarités
Droits sociaux et carrières professionnelles fragmentées
Nouveaux risques en santé publique
Acceptabilité des politiques sociales
Maltraitements des personnes vulnérables
Les négligences en contexte institutionnel et familial
Non recours aux droits
Politiques publiques en direction de la jeunesse
Vaccination
Egalité en santé et territoires

Définition d'épreuve

Durée de la préparation : 4 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 45 minutes, entretien : 15 minutes).

Coefficient 3.

La leçon est un exercice pédagogique, qui permet d'apprécier la maîtrise et l'actualisation des connaissances, la rigueur de la démarche pédagogique ainsi que les qualités de communication.

Rapport

La leçon va cependant au-delà de cet exercice et exige d'être structurée par une problématisation qui doit être explicitement formulée. Le jury insiste sur le fait que cette

problématisation doit reposer sur la définition des principaux termes de la question posée, tout en précisant que ce travail de définition, s'il constitue un préalable indispensable à l'exposé de la problématique, ne doit toutefois pas se voir consacrer un temps disproportionné dans le déroulement de la leçon et encore moins conduire à ne retenir qu'une acception des termes très éloignée de leur sens usuel.

Le jury a constaté que plusieurs candidats n'avaient pas pris en compte la question qui leur était posée dans son intégralité. La problématique doit être centrée et répondre à la question. Aussi, lorsqu'un sujet nécessite d'articuler deux notions, la problématique doit bien prendre en compte ces deux notions et celles-ci doivent être articulées entre elles tout au long de la leçon.

Afin d'assurer l'utilisation d'un contenu de qualité, la recherche documentaire doit rester centrée sur le sujet et supporter la construction de la problématique. Cette recherche documentaire sera listée dans une bibliographie et sitographie à la fin de la leçon.

Le déroulé de la leçon doit correspondre à la problématique posée. Il s'agit d'articuler un plan autour de l'argumentation relative à la problématique et non pas de retracer l'intégralité de la réflexion réalisée lors de la préparation. La leçon se doit d'être structurée par thèmes, idées, points de vue, en lien avec la problématique. Elle ne peut ainsi s'apparenter à une succession des documents sources mobilisés sans une analyse en rapport avec la problématique.

La leçon exige aussi des prises de position, c'est à dire l'exposé d'un point de vue personnel et argumenté sur une situation complexe ou sujette à controverse. Toute position argumentée est recevable, les tensions, interrogations, débats sont à expliciter.

Une approche universitaire et pluridisciplinaire est requise. Les différents champs de connaissance mobilisés (historique, économique, juridique, sociologique, ...) doivent se nourrir mutuellement et fonder la cohérence du propos. Une mise en perspective internationale est particulièrement appréciée, dès lors que le thème le permet.

Le jury a noté que de nombreux exposés portaient d'une problématique qui, soit n'englobait pas entièrement le sujet, soit en débordait largement. L'argumentation apparaissait alors sans lien direct avec le sujet. La réflexion doit définitivement rester centrée sur le sujet. Une ouverture reste possible, mais seulement à la fin de la leçon. Le jury a constaté peu d'approches analytiques de la complexité des enjeux, peu de mobilisation des auteurs, peu de prise de recul par rapport aux sources, peu de prises de positions personnelles.

En termes de structuration de la leçon

Le jury insiste sur la nécessité d'illustrer le propos par des exemples concrets. Il faut être pédagogue face au jury.

Il s'agit aussi d'être vigilant sur l'équilibre entre les parties : l'essentiel de la leçon doit porter sur l'argumentation en lien avec la problématique posée. L'introduction ne doit pas être trop longue. Débuter par une accroche sur l'actualité peut être pertinent, mais là encore, cela doit être très court. De même, le cadrage qui peut être nécessaire (rappel historique, définitions...) ne doit prendre que quelques minutes.

En termes de communication

Il s'agit de s'adresser au jury (contact visuel, posture physique face à l'auditoire, etc.). La leçon peut s'appuyer sur des notes, mais il est déconseillé de lire son texte. Le support visuel (diapositives) est à soigner (forme, orthographe, illustrations, etc.).

La durée de la leçon est de 45 minutes. Il s'agit de respecter ce temps et d'éviter excès comme défaut.

En termes d'échanges avec le jury

Les échanges doivent objectiver la maîtrise du sujet et la capacité à argumenter sa position face à d'autres points de vue. Cette argumentation doit être basée sur des cadres théoriques et des références. Le jury regrette que les réponses aient parfois consisté en l'expression de propos peu fondés ne mobilisant pas de compétences professionnelles ou académiques.

Ce moment d'échanges permet également au jury d'apprécier la capacité du candidat à réagir à l'exposé d'angles ou de questionnements différents de ceux qu'il a abordés au cours de sa leçon. Il importe alors de savoir se dégager suffisamment de ce qui a été dit pour être capable de construire une réflexion pertinente dans un cadre un peu différent de celui qui a été suivi lors de la leçon.

En termes de préparation

Le jury a relevé de vraies faiblesses dans la recherche documentaire :

- peu de mobilisation des auteurs (y compris des ouvrages mis à disposition) ;
- recherches internet inadéquates ou mal ciblées (dans l'identification des sources, comme dans la crédibilité des sources choisies).

Par ailleurs, s'il est important de s'appuyer sur des auteurs, il faut éviter d'abuser de citations mobilisant des concepts mal maîtrisés. Cela peut être pénalisant lors des échanges avec le jury. Dans ses questions, le jury peut interroger sur le choix des documents en appui du propos.

Troisième épreuve : Etude critique de dossier

Rapport

Rappel de la définition de l'épreuve :

Le dossier, fourni par le jury, rassemble divers documents à caractère scientifique et/ou technique (rapports, notes de recherche, études, etc.) sur les institutions, les dispositifs en santé et en action ou aide sociale. Ces documents peuvent être en langue anglaise et prendre en compte la dimension européenne. Le candidat est conduit à dégager une problématique, à analyser et critiquer les éléments contenus dans le dossier.

Résultats

Note la plus haute : 14

Note la plus basse : 4

Moyenne de l'épreuve : 9,19

- Durée de la préparation : 4 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 30 minutes ; entretien : 30 minutes)

- Coefficient 3

Il s'agit de mener une étude critique de ce dossier constitué de documents de nature diverse : articles, extraits de revues, de rapports, documents à caractère juridique ou institutionnel. Chacun des documents apporte des éléments permettant de mettre en regard différents points de vue ou différentes approches du thème proposé.

Prenant appui sur le titre du dossier qui doit être interrogé, le candidat doit construire son exposé en croisant les documents, en présentant le contexte dans lequel ils s'inscrivent. Il les compare, les rapproche afin de voir leurs liens et d'éventuelles contradictions. Le corpus est donc l'élément central de l'exposé.

Ainsi, les connaissances propres du candidat et les ressources disponibles en bibliothèque doivent appuyer et compléter l'analyse critique des documents. Il est rappelé que, pour cette épreuve, le candidat n'a pas accès à des ressources en ligne.

Les candidats ont compris le sens de cette épreuve en réalisant une présentation exhaustive et synthétique des documents. Les exposés ont été construits de manière méthodique et structurée à partir de l'analyse du corpus et des concepts. Toutefois, le jury s'étonne qu'une partie des candidats n'ait pas suffisamment discuté et croisé les documents les uns par rapports aux autres. Or, il ne s'agit pas de faire une simple synthèse ou résumé des documents, mais bien de les mettre en perspective et d'en souligner les éventuelles forces et limites ou celles du dossier en tant que tel.

La plupart des candidats ont engagé une réflexion sur les concepts du corpus et sur le titre du dossier qui a permis la prise de distance par rapport au corpus pour en avoir une approche critique. Les candidats ont formulé une problématique en lien avec le titre et le corpus mais sans que celle-ci apparaisse comme l'aboutissement de cette réflexion.

Exposé

S'agissant plus particulièrement de la partie « Exposé », ce n'est :

- ni une épreuve du type « note de synthèse » à partir du dossier remis ;
- ni une épreuve du type « leçon » préparée avec l'aide d'un dossier auquel le candidat est invité à se référer.

C'est une épreuve à la faveur de laquelle le candidat à l'agrégation doit montrer son aptitude à faire preuve d'analyse, d'esprit critique, à raisonner, à prendre du recul vis-à-vis de :

- l'intitulé du dossier : le candidat doit interroger les termes du sujet et les mettre en perspective avec le contenu des documents ;
- la constitution du dossier : dans quel (s) contexte (s) s'inscrivent les documents ? Quelle est l'orientation de la construction du dossier ? Quelle est la nature des données ? Comment les documents se complètent-ils ? S'opposent-ils ? Qu'apportent les points de vue exprimés par les auteurs ? Qu'apportent les enquêtes éventuellement présentes ? Manque-t-il certains volets au regard du titre (ou de la problématique dégagée) ?
- le contenu du dossier : le candidat ne doit pas hésiter à se prononcer sur tel ou tel point de vue figurant dans les documents remis. Les candidats sont invités à enrichir leur exposé d'exemples, d'illustrations qui ne sauraient néanmoins tenir lieu d'argumentaire. Il peut être fait référence à un texte, un rapport ou un ouvrage connu qui ne figurait pas dans le dossier mais qui illustre particulièrement la problématique. Il ne s'agit pas de citer une bibliographie, mais de saisir l'apport potentiel d'une autre source aux axes du dossier. Un candidat peut souligner un manque dans le dossier mais il doit suggérer une source complémentaire.

Cette épreuve implique aussi de mobiliser des connaissances actualisées dans le champ du médico-social et de la santé. Elles doivent être mobilisées à bon escient notamment dans l'approche sémantique et contextuelle du thème du dossier. Elles étayent le raisonnement développé par le candidat au service de l'exposé. Le candidat doit avoir aussi des connaissances solides sur les principes fondamentaux des politiques publiques.

Le jury souhaite rappeler la nécessité d'attacher une attention formelle à la présentation d'un support pour ceux qui souhaitent en utiliser un. Il rappelle que les acronymes et les sigles doivent être définis mais surtout, le jury s'est étonné de constater une expression parfois proche de la prise de notes, qui n'est pas acceptable pour ce niveau de concours.

Le jury a par ailleurs, noté un usage contrasté du diaporama quand il est choisi comme support de présentation. Pour certains candidats, un support bien construit a servi d'appui et de complément à la prestation. Pour d'autres, en revanche, le support a desservi la prestation en raison de la surcharge du texte, de sa lisibilité, de l'expression et de l'orthographe parfois approximatives. De plus, un diaporama ne doit pas qu'un copier-coller de paragraphes des documents.

Entretien

S'agissant plus particulièrement de la partie « Entretien », il importe que les candidats :

- maîtrisent les connaissances fondamentales et actualisées dans les différents domaines susceptibles d'être utiles pour la compréhension du dossier. Attention toutefois à rester dans l'esprit de l'épreuve d'étude critique de dossier et non dans celle de leçon ;
- présentent des concepts en lien avec le sujet sans oublier de les inscrire dans une vision concrète de la problématique ;
- prennent du recul dans la construction de leurs réponses tout en pouvant s'autoriser à exercer un regard critique sur les politiques publiques ;
- ne perdent pas de vue l'ensemble des dimensions du dossier (juridique, éthique, sociologique, politique, etc.) ;
- maîtrisent suffisamment le contenu du dossier en vue de pouvoir apporter des réponses étayées aux questions posées ;
- soient vigilants dans la formulation de réponses synthétiques aux questions tout en développant une argumentation ;
- s'attachent à argumenter scientifiquement leurs propos afin de distinguer l'opinion de l'argument.

Phase préparatoire

Le jury suggère quelques conseils pour le temps de préparation :

- s'interroger sur le thème, sur le titre du sujet ;
- réaliser une lecture rapide visant une compréhension des idées clefs de chacun des documents ;
- confronter les documents entre eux (natures, auteurs, sources, méthodologies, données, etc.)
- mobiliser ses connaissances et d'autres références bibliographiques dans l'objectif de renforcer sa présentation ;
- cerner l'intérêt de la mobilisation des références des documents du dossier et ne pas se limiter à une simple présentation introductive ;
- dégager la problématique dont la pertinence doit s'apprécier au regard de l'intitulé du dossier et du corpus documentaire, ne pas réduire la problématique à un aspect du thème ;

- construire un argumentaire dégagant les forces et les faiblesses des documents. Il s'agit toutefois de ne pas verser dans un exposé rhétorique, les positions exprimées doivent être étayées ;
- éviter une présentation linéaire des documents ;
- gérer le temps de la préparation, entre contenu de l'exposé et présentation d'un éventuel support ;
- garder du temps pour la relecture et la préparation de l'exposé.

Il importe que les candidats respectent les 30 minutes d'exposé prévues en utilisant tout le temps imparti. C'est un point de vigilance pour la préparation et le déroulement de l'exposé.

Le jury a été sensible aux qualités de présentation, aux qualités de communication, à la posture dont les candidats ont fait preuve tout au long de leurs prestations. Lors de l'entretien, le jury a apprécié la qualité de l'écoute des candidats et leur attitude d'ouverture.

L'attitude et l'expression verbale et non verbale sont essentielles : il est attendu à ce niveau de concours une posture professionnelle rigoureuse.

Liste des ECD

Quel accompagnement pour les jeunes majeurs ?

Document 1

- Extrait du Code de l'action sociale et des familles
- Articles de loi
- Légifrance
- 2024
- 2 pages

Document 2

- Extrait du rapport intermédiaire de la Recherche-Action du CEJ-JR
- Rapport
- Fédération des acteurs de la solidarité
- Agence Nouvelle des solidarités actives
- 2024
- 15 pages (table des matières et de p. 20 à p. 32)

Document 3

- Les prises en charge en protection de l'enfance au 31 décembre 2022
- Fiche synthétique
- ONPE
- ONPE, France Enfance protégée
- 2023
- 2 pages

Document 4

- Etude relative aux modalités d'accompagnement des jeunes de 16 à 21 ans de l'aide sociale à l'enfance mises en œuvre par les services départementaux
- Synthèse
- C. Laubressac et al.
- Asdo, étude pour la DGCS
- 2020
- 9 pages

Document 5

- L'accompagnement vers l'autonomie des jeunes majeurs les plus vulnérables
- Article
- F. Capelier
- Enfances et Psy, éd. Erès
- 2015
- 11 pages

Conciliation vie professionnelle et aide pour les femmes

Document 1

- Les aidants sont aussi au travail...
- Article
- P. Rothkegel
- Chapitre d'ouvrage AMYOT Jean-Jacques (dir.), "Les aidants entre solidarités privées et politiques publiques"
- 2021
- 19 pages

Document 2

- Concilier vie professionnelle et aide à un proche dépendant : les dispositifs publics et conventionnels de soutien aux aidants en emploi
- Article
- A. Trenta
- Informations sociales
- 2022
- 9 pages

Document 3

- Inégalités de genre dans l'aide aux proches dépendants
- Article
- M. Banens
- Informations sociales
- 2022
- 9 pages

Document 4

- Malade d'aider ? Les répercussions de l'aide apportée par les proches aux malades Alzheimer
- Article
- B. Davin, A. Paraponaris
- Retraite et société
- 2014
- 16 pages

La lutte contre les discriminations dans l'espace social

Document 1

- L'expérience urbaine des discriminations
- Article
- A. Alessandrin, J. Dagorn
- Les cahiers de la LCD, L'harmattan
- 2016
- 17 pages

Document 2

- Wallonie Amie des Aînés (WADA) : l'appropriation, un chemin vers l'inclusion
- Article
- O. Masson, M. Leleu, R. Grabczan
- *Gérontologie et société*
- 2022
- 17 pages

Document 3

- Zones d'éducation prioritaire et ségrégation scolaire
- Article
- P. Merle
- Ouvrage P. Merle (dir.), *La ségrégation scolaire*
- 2012
- 11 pages

La Protection Maternelle et Infantile, quel avenir ?

Document 1

- Forces et faiblesses de la PMI, 3 ans après le rapport PEYRON
- Extrait - Article – *Les Cahiers de santé publique et de protection sociale*
- Pierre SUESSER
- Décembre 2022
- 8 pages

Document 2

- Protection maternelle et infantile (PMI) : un recul de l'activité et une forte baisse des effectifs de médecins entre 2016 et 2019
- Rapport - DREES (Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques)
- Nadia AMROUS
- Mars 2022
- 6 pages

Document 3

- Avec la PMI accompagner le développement de l'enfant dans son environnement
- Extrait - Article - *Contraste*
- Yvette Gautier-Coiffard, Corinne Mayer, en collaboration avec Pierre Suesser
- 2017
- 7 pages

Document 4

- Pour sauver la PMI, agissons maintenant !
- Extrait - Synthèse de rapport
- Michèle Peyron
- Mars 2019
- 5 pages

Document 5

- Le projet de santé publique de la PMI de Seine Saint-Denis 2019-2021 : la priorisation des actions
- Projet – Département de la Seine Saint Denis
- *Centre de Ressources des Partenaires de la Seine-Saint-Denis*
- Avril 2019
- 14 pages

Natalité et politiques familiales

Document 1

- Évaluer l'impact des politiques familiales sur la fécondité

- Extrait – Article - Informations sociales n°183
- CNAF
- Olivier Thévenon
- 2014
- 11 pages

Document 2

- Baisse de la natalité : Constats, analyse et perspectives, quelles incidences pour les politiques familiales ?
- Extrait – Article - Recherche-action - Baisse de la natalité : Constats, analyse et perspectives, quelles incidences pour les politiques familiales ? EN3S
- Frédéric Marinacce, Cécile Béraud, Pierre Lamballais, Constance Malfre, Lise Martinet, Amanda Rimbault
- Novembre 2022
- 13 pages

Document 3

- Baisse de la natalité en Europe - Faire face à l'urgence démographique
- Article - Travail et affaires sociales- Institut Jacques Delors
- Isabelle Marchais
- Juillet 2022
- 9 pages

Document 4

- En 2023, la fécondité chute, l'espérance de vie se redresse
- Extrait – Insee Première
- Sylvain Papon - INSEE
- Janvier 2024
- 4 pages

La lutte contre la précarité énergétique

Document 1

- Chronologie des principaux dispositifs de lutte contre la précarité énergétique en France et leur évolution. 2000-2020 /Instruments de lutte contre la précarité énergétique en France. Chronologie des textes réglementaires
- Frises chronologiques
- ONPE – Observatoire National de la Précarité Energétique
- 2021
- 2 pages

Document 2

- La précarité énergétique en 2021 : une hausse limitée par le chèque énergie
- Article - Théma Essentiel
- Commissariat général au développement durable, Ministère de la Transition Écologique
- Hana BOUHALLI, Kendrick HERZBERG
- Mars 2023
- 4 pages

Document 3

- Suivi de 30 ménages en précarité énergétique - Les leviers et les freins à la sortie de la précarité énergétique
- Enquête longitudinale - Synthèse des résultats de l'enquête
- ONPE – Observatoire National de la Précarité Energétique
- Romain Gournet, Christophe Beslay, Pierre Nolay, Guillaume De Oliveira
- Novembre 2022

- 17 pages

Document 4

- Contre la précarité énergétique, la proximité
- Article
- Actualités sociales hebdomadaires
- Solenne Durox
- Mars 2022
- 4 pages

Document 5

- L'essentiel sur la commission d'enquête relative à l'efficacité des politiques publiques en matière de rénovation énergétique
- Article
- Commission d'enquête Rénovation énergétique - Sénat
- Dominique Estrosi Sassone, Guillaume Gontard
- Juillet 2023
- 9 pages

L'attractivité des métiers du social

Document 1

- Les secteurs de l'action sociale et médico-sociale sont-ils encore attractifs ?
- Les cahiers de l'Actif
- Jean René Loubat
- 2022/11, n° 558-559
- 11 pages

Document 2

- Les enjeux de l'attractivité des métiers
- Livret vert du travail social
- HCTS
- 2022
- 14 pages

Document 3

- Diplômes du social cherchent attractivité
- Lien social
- Myriam Léon
- N°1322 septembre 2022
- 4 pages

Document 4

- L'attractivité requiert une réponse systémique
- Direction(s)
- Gladys Lepasteur
- N°198/ 2021
- 3 pages

Document 5

- Manuel Péliissié et la perte d'attractivité des métiers du travail social
- Vie sociale et traitements
- Didier Dubasque
- 2023/4 n° 160
- 5 pages

Document 6

- Le seuil d'alerte est dépassé
- Directions
- Jean Marc Engelhard
- N° 203 – décembre 2021
- 6 pages

Politique de la ville et émeutes urbaines

Document 1

- Quarante ans de révoltes urbaines
- Article : Esprit
- Eric Marlière
- 2023/11
- 4 pages

Document 2

- Lecture de l'émeute. Cinq pôles explicatifs pour décrypter les soulèvements urbains
- Article : Cahiers de la sécurité et de la justice
- Pierre Berthelet, Cyrille Schott
- 2023/2, n° 58
- 8 pages

Document 3

- Les émeutes urbaines, signe d'échec de la politique de la ville ?
- Article : Mouvements
- Marie Hélène Bacqué, Jean Marc Denjean
- 2006/2 Vol. 44
- 7 pages

Document 4

- Les émeutes de novembre 2005 : luttes de la jeunesse pour la reconnaissance
- Article : Empan
- François Sicot
- 2007/3 n° 67
- 6 pages

Document 5

- Comprendre et rechercher les causes des émeutes urbaines de 2005 – Une mise en perspective
- Article : Déviance et société
- Dominique Duprez
- 2006/4, vol. 30
- 17 pages

Travail social et interculturalité

Document 1

- Comment l'interculturel bouscule les cultures
- Article : Cahiers dynamiques
- Gilles Verbunt
- 2012/4 n° 57
- 8 pages

Document 2

- Le dialogue interculturel, éléments de réflexion
- Article : Hommes et Migrations
- Gilles Verbunt
- 2010/ 1290
- 9 pages

Document 3

- Travail social auprès des populations migrantes et interculturalité. Une analyse critique
- Article : Les Cahiers Dynamiques
- Claudio Bolzman
- 2012/4 n° 57
- 12 pages

Document 4

- Le choc culturel : révélateur des difficultés des travailleurs sociaux intervenants en milieu de migrants et réfugiés
- Article : Politiques Sociales
- Margalit Cohen Emerique
- 2016/2, n°3-4
- 13 pages

Document 5

- L'interculturalité dans les formations de l'action sociale
- Hommes et Migrations
- Marie Poinot
- 2016/3 n°1315
- 4 pages

Alcool et jeunesse

Document 1

- Alcool et soirées chez les adolescents et les jeunes majeurs
- Article : Revue Tendances
- Marc Antoine Douchet
- 2022/4 n° 149
- 8 pages

Document 2

- Binge drinking : aspects médicaux et psychopathologiques
- Article : Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence
- M. Haza, M. Delorme, F. Pineau-Delabe
- 2017/65
- 7 pages

Document 3

- L'alcoolisation des jeunes femmes : prises de risque et approche genrée
- Article : Agora débats jeunesse
- Laurence Simmat-Durand, Stéphane Toutain
- 2018 n° 79
- 17 pages

Document 4

- Binge Drinking : compréhension de l'engagement des jeunes dans la pratique
- Article : Décisions Marketing

- Yoan Gicquel
- 2022/4, n° 108
- 15 pages

Document 5

- L'alcool est devenu un psychotrope chez les jeunes (Entretien)
- Article : ASH
- Christophe Moreau
- 2019/7 n° 3121
- 2 pages

Les politiques sociales relatives au vieillissement

Document 1

- La cinquième branche : mythe ou réalité, objectif ? Une analyse, deux ans après...
- Article : La tribune de la santé
- Benjamin Ferras
- 2022/4 n° 74
- 13 pages

Document 2

- Alzheimer : vieillissement ou maladie ? Politique sociale ou spécifique ?
- Article : Vie Sociale
- Joël Anki
- 2016/ 3
- 11 pages

Document 3

- Disparités départementales dans l'accompagnement des personnes âgées fragiles
- Article : Revue Française des Affaires Sociales
- Quillene Roquebert
- 2019 hors-série 1
- 16 pages

L'intelligence artificielle, rêve ou cauchemar pour la relation médecin-patient ?

Document 1

- Le numérique et l'intelligence artificielle en santé : surveillance généralisée ou avancée majeure ?
- Dossier
- David GRUSON
- Les tribunes de la santé, n°60, p 23 à 29
- 2019
- 7 pages

Document 2

- L'impact de l'intelligence artificielle sur les relations médecin-patient.
- Rapport
- Brent Mittelstadt
- Direction générale des droits de l'Homme et État de droit, Conseil de l'Europe
- 2021
- 20 pages

Document 3

- Médecins et patients dans le monde des data, des algorithmes et de l'intelligence artificielle
- Rapport
- J. LUCAS et als
- Conseil national de l'ordre des médecins
- Janvier 2018
- 15 pages

La lutte contre le surendettement des ménages est-elle efficace ?

Document1

- La gestion des comptes en milieux populaires : des catégories administratives désajustées par rapport aux pratiques
- Article
- Mme PERRIN-HEREDIA
- Informations sociales
- 2014
- 8 pages

Document 2

- Lancement de l'expérimentation « Aide-Budget » visant à prévenir le surendettement et la précarité financière des ménages
- Communiqué de presse
- Gouvernement
- Février 2023
- 3 pages

Document 3

- Les enjeux de gouvernance des politiques publiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion
- Rapport d'enseignement
- Ecole nationale de l'administration
- Février 2009
- 21 pages

Document 4

- Mission parlementaire relative du surendettement et au développement du microcrédit
- Rapport
- M. CHASSAING
- Gouvernement
- Octobre 2021
- 11 pages

La télésurveillance permet-elle d'accompagner les patients ?

Document 1

- Les big data au service de la télésurveillance médicale des patients atteints de maladies chroniques
- Article
- Journal de droit de la santé et de l'assurance maladie
- 2018
- 5 pages

Document 2

- Evaluation des expérimentations de télésurveillance du programme national étapes
- Rapport
- Ministère des solidarités et de la santé
- Gouvernement
- Novembre 2020

- 11 pages

Document 3

- Pourquoi les attentes suscitées par la télésurveillance sont souvent déçues ?
- Article
- Réseaux n°207, édition La découverte
- Mme VAN HOUT et als
- 2018
- 22 pages

La mobilité peut-elle rendre les territoires ruraux plus attractifs ?

Document 1

- Mettre les nouvelles mobilités au service de tous les territoires
- Note de synthèse
- SENAT
- DIFPED n°2
- 2018
- 5 pages

Document 2

- Mobilité dans les espaces périphériques et peu denses : pour un territoire plus accessible ?
- Document
- M. COLARD et als
- France stratégie
- 2021
- 18 pages

Document 3

- L'avenir radieux des mobilités dans nos campagnes
- Rapport d'information
- SENAT
- 2021
- 18 pages

La ville peut-elle soigner ?

Document 1

- Agir pour un urbanisme favorable à la santé ?
- Guide
- EHESP
- 2014
- 7 pages

Document 2

- Urbanisme & santé.
- Dossier ressources
- Région Occitanie
- Décembre 2019
- 5 pages

Document 3

- L'Aménagement et l'urbanisme : disciplines de l'interface, inter disciplines
- Rapport
- S. BARLES
- Revue européenne des sciences sociales
- Mars 2018
- 13 pages

Document 4

- Santé publique et urbanisme
- Dossier
- M. CANTAL-DUPART
- Les tribunes de la santé n°56
- Automne 2017
- 7 pages



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Conclusion générale

Ce concours exige des connaissances spécifiques couvrant un large spectre de notions et de thèmes et mobilisant des expertises disciplinaires variées. Il nécessite aussi une excellente appréhension des questions du champ santé et social dans leur complexité. Il nécessite enfin d'être en capacité de mobiliser ces connaissances pour éclairer l'actualité, riche dans ce domaine, et inversement de s'appuyer sur l'actualité pour étayer son propos.

Les épreuves d'admissibilité ont permis de sélectionner des candidats qui maîtrisaient ces connaissances et qui surtout ont démontré leur capacité à les problématiser et les contextualiser pour répondre aux sujets proposés.

Les épreuves d'admission ont permis de sélectionner des candidats qui associaient à cette maîtrise, des compétences méthodologiques et des capacités pédagogiques leur permettant de combiner clarté, précision et rigueur dans leurs présentations (pour les supports comme pour l'expression orale). Les échanges avec le jury ont permis aussi de juger des capacités à argumenter une prise de position en s'appuyant aussi bien sur les concepts que sur des exemples concrets permettant d'illustrer le propos.

Bibliographie

Juin 2023
Ouvrages et logiciels

Ouvrages

AGUILERA T., Gouverner les illégalismes urbains, Dalloz, 2017
AGUILERA T., ROUZEAU M. (Dir), Le gouvernement des solidarités - Enjeux socio-politiques et territoires d'action, Editeur Berger Levrault, Collection : Au fil du débat, 2020.
ALIX JS., AUTES M., MARLIERE E., Le travail social en quête de légitimité, Presses de l'EHESP, 2020
AMYOT J-J., Les aidants entre solidarités privées et politiques publiques, Edition Eres, 2021
ASTIER I., MEDINI A. Sociologie de l'intervention sociale, Cursus, A. Colin, 2019
ATTIAS-DONFUT C., SEGALEN M., Grands-Parents : la famille à travers les générations, Odile Jacob, 2014
AVENEL C., Sociologie des "quartiers sensibles", Editions Armand Colin 2007
AVENEL C., BOURQUE D., Les nouvelles dynamiques du développement social, Champs du social, Collection Questions de société, 2017
BARNAY T., SAMSON A-L, VENTELOU B. (coord), Le système de santé français aujourd'hui, Editeur ESKA, 2021
BARON A. , KADA N., Communes et départements : frères ennemis du social, PU de Grenoble, 2016
BAUDURET J-F., Institutions sociales et médico-sociales : de l'esprit des lois à la transformation des pratiques, Collection: Santé Social, Dunod, 2013
BEC C., La Sécurité sociale, une institution de la démocratie, Gallimard, 2014
BECQUET V., LONCLE P. et VAN DE VELDE C. (dir.), Politiques de jeunesse : le grand malentendu, Champ social, 2012
BELLOT C., BRESSON M., JETTE C. Le travail social et la nouvelle gestion publique, Presses universitaires du Québec, 2013
BERGERON H. Sociologie politique de la santé, PUF 2014
BERGERON H., CASTEL P. Sociologie politique de la santé, PUF, Coll. « Quadrige Manuels », 2018
BERGONNIER -DUPUY G., DURNING P., JOIN-LAMBERT H., Traité d'éducation familiale Dunod ed., coll psychosup, 2013
BIAGINI S., BOLES J.M., L'éthique dans les structures médico-sociales, Les Carnets de l'espace éthique de Bretagne occidentale n° 4, Sauramps médical 2014
BIOY X ., LAUDE A., TABUTEAU D., Droit de la santé, 4ème édition Thémis, PUF, 2020

BLAIS M.C, La solidarité, Histoire d'une idée, Gallimard, 2007.
BLOCH M.A., HENAUT L., Coordination et parcours. La dynamique du monde sanitaire, social et médico-social, Collection: Santé Social, Dunod / Fondation Paul Bennetot-Groupe Matmut, 2014
BLOCH M.A., BOUQUET B., HARDY JP., HENAUT L., JAEGER M. (Coord.), LEFÈVRE P., LOUBAT JR., SCANDELLARI T., Diriger un établissement ou un service en action sociale et médico-sociale, Dunod (3° Éd.) 2019
BORGETTO M., CHAUVIERE M. Qui gouverne le social ?, Collections Études, Dalloz 2008
BORGETTO M., GINON A.-S., GUIOMARD F., D.PIVETEAU (dir.), Travail et protection sociale : de nouvelles articulations ?, LGDJ, coll. « Grands colloques », 2017
BORGETTO M., LAFORE R., Droit de l'aide et de l'action sociales, LGLD, coll. « Précis Domat », 11 ^{ème} édition, 2021
BOUQUET B., Ethique et travail social, DUNOD, 2012
BOUQUET B., JAEGER M., SAINSAULIEU I., Les défis de l'évaluation en action sociale et médico-sociale, Collection: Santé Social, Dunod, 2007
BOURDILLON François, BRÜCKER Gilles, TABUTEAU Didier, Traité de santé publique, Lavoisier, (3° Éd.) Coll. Traités, 2016
BRACONNIER C., MAYER N. avec BOZEC G., CANIHAC H., FUCHS N., JARDIN A., MARNEUR V., MORABITO L., PEUGNY C., POYET C., REGUER-PETIT M., SALARIS C., SQUARCIONI L., Les inaudibles - Sociologie politique des précaires, 2015, Presses de Sciences Po Académique
BRAS PL., POUVOURVILLE G., TABUTEAU D., Traité d'économie et de gestion de la santé, Les Presses de Sciences Po, Editions de Santé 2009
BRESSON M., Sociologie de la précarité, coll. 128, Armand Colin, 2ème édition 2015
BRESSON M., COLOMB F., GASPARD J.F. (dir.), Les territoires vécus de l'intervention sociale, PU du septentrion, 2015
BRETON E.(dir) ; JABOT F.(dir) ; POMMIER J.(dir) ; La promotion de la santé, comprendre pour agir dans le monde francophone, Presses de l'EHESP, 2 ^{ème} édition, 2020
BREUGNOT P., Les innovations socio-éducatives, Presses de l' EHESP, 2011
BRODIEZ-DOLINO A., VON BUELTZINGSLOEWEN I., EYRAUD B., LAVAL C. et RAVON B. (dir.), Vulnérabilités sanitaires et sociales - De l'histoire à la sociologie, Presses universitaires de Rennes, 2014
CALVEZ M. (dir.), Santé et territoires. Des soins de proximité aux risques environnementaux, Rennes, PU Rennes, coll. « Espace et territoires », 2016
CARREL M., Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires, ENS Editions, mai 2013
CASTEL R. L'insécurité sociale, Qu'est-ce qu'être protégé ?, Seuil, 2003
CASTEL R., la montée des incertitudes, Seuil, 2009
CASTEL P., JUVIN PA., VÉZIAN A., Les politiques de lutte contre le cancer en France, Presses de l'EHESP, 2019

CASTEL R., MARTIN C. (dir), Changements et pensées du changement. Echanges avec Robert Castel, Paris, La Découverte, 2012
CHAPON N., Parentalité d'accueil et relations affectives, Presses universitaires de Provence, 2014
CHEVALIER Tom, L'État-providence et les jeunes, L'Harmattan, 2012
COQUARD B., Ceux qui restent : faire sa vie dans les campagnes en déclin, La découverte, Coll. « l'envers des faits », 2019
COMMAILLE J., Misères de la famille. Question d'Etat, Paris, Presse de Sciences-Po, 1996
Conseil d'état, La décentralisation des politiques sociales : bilan et perspectives, colloque organisé par le Conseil d'Etat, La documentation Française, 2014
Conseil supérieur du travail social (CSTS), Le partage d'informations dans l'action sociale et le travail social, Presses de l'EHESP, 2013
CORON G., L'Europe de la santé, Enjeux et pratiques des politiques publiques, Presses de l'EHESP, janvier 2018
DAMON J, L'exclusion, Que sais-je ? 2018
DAMON J, Qui dort dehors ? , Ed. de l'Aube, Collection(s) Monde en cours, 2020
DAMON J., Les politiques familiales, Que sais-je ? 2018
DAMON J., Inconfinables ? Les sans-abris face au coronavirus, L'aube, 2020
DAUTIGNY S., MAHIER J-P, STELLA S., Les enjeux de l'inclusion en protection de l'enfance, Edition Eres, 2021
DE GROVE-VALDEURON N., Droit européen de la santé, LGDJ, Lextenso éditions 2013
DE KERVASDOUE J., Carnets de santé de la France, Dunod 2012
DE MONTALEMBERT M. (Dir.), La protection sociale en France? collection Les Notices, 6 ^e édition, La Documentation Française, 2013
DECHAUX J.-H., Sociologie de la famille, Paris, La découverte, Coll. « Repères », 2009
DECHAUX J.-H., Des modèles de parenté pluriels : vers une démocratisation de la vie familiale ? , in GALLAND O. et LEMEL Y., La société française. Un bilan sociologique des évolutions depuis l'après-guerre, 3 ^e édition, Paris, A. Colin, 2011 pp. 121-145.
DEMEULEMEESTER R., HENRARD J-C, ROUSSILLE B., SIWEK P., Trente ans d'évolution de la santé en France - À quoi ont servi les politiques de santé ? , Editeur Berger Levrault, 2021
DIDRY Claude, L'institution du travail. Droit et salariat dans l'histoire, La Dispute, collection travail et salariat, 2016
DONZELOT J., La ville à trois vitesses, Editions de la Villette, 2009
DONZELOT J., Quand la ville se défait : quelle politique face à la crise des banlieues, Point poche, 2008
DUCALET P., LAFORCADE M. Penser la qualité dans les institutions sociales et médico-sociales, Seli Arslan, 3 ^e édition 2008
DUPEYROUX J-J., BORGETTO M., LAFORE R., Droit de la sécurité sociale, Dalloz, coll. « Précis Dalloz droit public », 2019

DUTHIL G., Handicap et insertion professionnelle, éditions L'harmattan, 2022
DUVOUX N., L'autonomie des assistés, sociologie des politiques d'insertion, PUF, 2009
DUVOUX N., Le nouvel âge de la solidarité - Pauvreté, précarité et politiques publiques / - Seuil - 2012
DUVOUX N., Les inégalités sociales, Que sais-je ? PUF, 2017
DUVOUX N., VEZINAT N., La santé sociale, Collection: laviedesidées.fr Discipline: Société, 2022
ELOI L., Le bel avenir de l'état providence, Ed. Les liens qui libèrent, 2014
EYRAUD B., MINOC J., HANON C. (dir.), Choisir et agir pour autrui, Controverse autour de la convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées, Collection Polémiques, Editions Doin – John Libbey, 2018
FABERON F., Le droit de l'aide et de l'action sociale à la croisée des chemins, Cujas, Collection : Actes & études, 2018
FASSIN D., La société qui vient, Editions du seuil, 2022
FELLER E., Du vieillard au retraité : la construction de la vieillesse dans la France du XXe siècle /- 2017: L'Harmattan, 2017
FERRERA M. Les nouvelles frontières du social, Presses de Sciences Po, 2009
FEUILLET-LIGER B. (dir.), Les proches et la fin de vie médicalisée, Panorama international, Editions Bruylant, 2013
FOUDRIAT M., BARREYRE JY (préface), La co-construction, Une alternative managériale, 2ème édition, Presses de l'EHESP, Collection : Politiques et interventions sociales, 2019
FRAGONARD B., Vive la protection sociale ; Odile Jacob, 2012
GACOIN D., Plateformes de service : Enjeux, stratégies, repères juridiques. Le numéro juridique et social, ASH, octobre 2019
GALLAND O., Sociologie de la jeunesse, Paris, A. Colin, coll. U sociologie, 2011
GARDIEN E., (dir.), L'accompagnement par les pairs - Enjeux de participation et de professionnalisation, Grenoble, PUG, 2021
GARDOU C., La fragilité de source. Ce qu'elle dit des affaires humaines, Erès, 2022.
GASQUET-BLANCHARD C., Ebola, géographie d'une crise sanitaire. 1994-2005, Rennes, PU Rennes, coll. « Géographie sociale », 2016
GEERAERT J., Dans la salle d'attente du système de santé ; Enquête dans les permanences d'accès aux soins de santé, Editeur Presses universitaires de Rennes, Collection : Le sens social, 2022
GILBERT C. / dir., HENRY E. / dir., Comment se construisent les problèmes de santé publique. Paris : La Découverte, Recherches. Territoires du politique. 2009
GILBERT C. , HENRY E., JOUZEL J.N., MARICHALAR P., Dictionnaire critique de l'expertise, Santé, travail, environnement, 2015, Presses de Sciences Po Références
GIORGI D., Histoire des politiques sociales - 30 ans d'expertise de l'IGAS , EHESP, Collection : Références Santé Social, 2021
GODET M., MOUSLI M., Le vieillissement une bonne nouvelle, La documentation Française, 2009

GUELAMINE F., Action sociale et immigration en France, Collection santé-sociale, Dunod, 2008
GUILLEMARD A-M. - Les défis du vieillissement – Âge, emploi, retraite : perspectives internationales Armand Colin, Collection U, 2010
GUILLUY C., La France périphérique , Comment on a sacrifié les classes populaires, Flammarion, collection DOCUMENTS SC.HUMAINES, 192 pages, 2014
HARDY J.P., Financement et tarification des établissements et des services sociaux et médico-sociaux, Dunod 3e éd. 2010
HASSENTEUFEL P., Sociologie politique : l'action publique, Armand Colin, 2011
E HENRY, C GILBERT, JN JOUZEL, P MARICHALAR, Dictionnaire critique de l'expertise. Santé, travail, environnement, Paris, Les Presses de Sciences Po, coll. « Références Santé », 2015
Huteau Gilles., Le droit de la sécurité sociale, Système et finalités, éd EHESP, Septembre 2021
JAEGER M., Guide du secteur social et médico-social, Dunod, 11° éd., 2020
JAEGER M., Principes et pratiques d'action sociale, Sens et non-sens de l'intervention sociale, Dunod, 2023
JAEGER M., BERNARDOT M., BERRAT B., BOUQUET B, Usagers ou citoyens ? De l'usage des catégories en action sociale et médico-sociale (dir.), Paris, Dunod, 2011
JAEGER M., L'articulation du sanitaire et du social, Travail social et psychiatrie, Santé Social, Dunod, 2012 - 3ème édition
JAEGER Marcel, Guide du secteur social et médico-social, Dunod, 10° éd., 2017
JANVIER R., MATHO Y. Comprendre la participation des usagers dans les organisations sociales et médico-sociales - Dunod - 2011
JOURDAIN A. / dir. ; BRECHAT P.-H. / dir. ; BASSET B.; et al. La nouvelle planification sanitaire et sociale. 2e édition. Rennes : Presses de l'EHESP, 2012
JOURDAN Didier, BOURDILLON François / préf., La santé publique au service du bien commun ? Politiques et pratiques de prévention à l'épreuve du discernement éthique. Paris : Editions de Santé, 2012
KIVITS J. [dir.], BALARD F., FOURNIER C.et WINANCE M., Les recherches qualitatives en santé, , Armand Colin, coll. « U : sociologie » 2016
La Documentation Française, Quel avenir pour la protection sociale ?, Les cahiers français, 2014
LAPRIE B., MINANA Brice, Développer une politique de bienveillance, ESF, 2019
LAGRAULA-FABRE M., La violence institutionnelle, L'Harmattan, 2005
LAUDE A., MATHIEU B., TABUTEAU D., Droit de la santé, 3ème édition Thémis, PUF, 2012
LAUDE A., TABUTEAU D., La loi santé: regards sur la modernisation de notre système de santé, Presses de l'École des hautes études en santé publique, 2016
LAUDE A., TABUTEAU D., Les droits des malades, Que-sais-je ? 2018
LE BORGNE C., MESSI P., Les acteurs du système de soins, Les institutions et organismes français et européens de la politique de santé, Huveaux France, 2008

LEFEUVRE K., MOISDON CHATAIGNER S., DELFRAISSY JF (Préface), Protéger les majeurs vulnérables : Place à l'éthique ! ,Hygée Editions, Presses de l'école des hautes études en santé publique, 2019
LEVY J., LUSSAULT M., Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés. Nouvelle édition. Paris. Belin. 2013.
LHUIILLIER J-M., Le droit des usagers dans les établissements et les services sociaux et médico-sociaux, Presses EHESP, 2015.
LHUIILLIER J-M., L'aide sociale à l'enfance, Berger-Levrault, 10 ^{ème} éd., 2016
LIMA L. Pauvres jeunes. Enquête au cœur de la politique sociale de jeunesse, 2016, Champ social,
LÖCHEN V., Comprendre les politiques sociales, Paris, DUNOD (5ème édition), 2018
LONCLE P., Politiques de jeunesse : les défis majeurs de l'intégration, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010
LONG M., CHATON G., Le revenu universel, une utopie pour le XXIe siècle, Berger - Levrault, 2022
LONG M., Le service public de la petite enfance, Berger-Levrault, 2023
LONG M., Associations et pouvoirs publics, Editeur : LGDJ, Collection : Systèmes, 2010
LOPEZ A., Réguler la santé, Rennes : Presses de l'Ehesp, 2013
LORETTI A., La fabrique des inégalités sociales de santé - Enquête sur la prise en charge des malades du cancer - Grand Format, Editeur EHESP, Collection : Recherche santé social, 2021
LOUBAT J.-R., Coordonner parcours et projets personnalisés en action sociale et médico-sociale, Dunod, 2013.
LOUBAT J.-R., Coordonner parcours et plans personnalisés en action sociale et médico-sociale, Nouvelle édition, Dunod, octobre 2022
MAILLARD E., BERLIOUX S., Les invisibles de la République ; comment sauver la jeunesse de la France périphérique ? J'ai Lu, 2020
MOQUET-ANGER M.L. Droit hospitalier, LGDJ, 6 ^{ème} éd., 2021
NEIRINCK C., GROSS M., Parents-enfants : vers une nouvelle filiation ? Question de droit et de société, La Documentation française, 2014
OMARJEE I., Droit européen de la protection sociale, Editeur : Bruylant, Collection : Droit de l'Union européenne, 2018
PAQUOT T., LUSSAULT M, BODY-GENDROT S., La ville et l'urbain, l'état des savoirs, La découverte, mais 2000
PAUGAM S., l'attachement social, Seuil, 2023
PAUGAM S., l'intégration inégale, PUF, 2014
PENAUD P., Politiques sociales, Dalloz, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2014
PETIAU A., De la prise de parole à l'émancipation des usagers. Recherches participatives en intervention sociale / Presses de l'école des hautes études en santé publique, 2021
PEUGNY C., Le destin au berceau. Inégalités et reproduction sociale, Seuil, 2013

PITAUD P. (Dir.), Vieillir dans une société connectée. Quels enjeux pour le vivre ensemble ? / Eres, 2021
RAIMONDEAU J., Manuel de santé publique, Presses de l'EHESP, 2022
RAIMONDEAU J., L'épreuve de santé publique, Presses de l'EHESP, 2018
RAYSSIGUIER Y [dir.], HUTEAU G [dir.], Politiques sociales et de santé. Comprendre pour agir, 3 ^e éd., Presses de l'EHESP, 2018.
SETBON M., Face au risque sanitaire, Elsevier Masson, 2021
ROSANVALLON P., La nouvelle question sociale, Seuil, 1998
ROTHER C., Jeunes en errance. Relation d'aide et carrières de marginalité, Presses Universitaires de Rennes 2016
SERAPHIN G., Comprendre la politique familiale, collection enfance gazette santé social Ed Dunod 2013
SIWEK P., Gouvernance de la santé, les acteurs institutionnels, Editions Le Coudrier, 2011
TABUTEAU D., Démocratie sanitaire : les nouveaux défis de la politique de santé., Paris : Editions Odile Jacob, 2013
TABUTEAU D., BRAS PL., Les assurances maladies., Que sais-je ?, 2021
TRUCHET D., APOLLIS B., Droit de la santé publique, Mémento Dalloz, 10 ^e édition 2020
TUFFREAU, F., BERCELLI, P., LAMOUR, P.; SCHWEYER, F.-X., Dictionnaire de l'organisation sanitaire et médico-sociale. 2e éd. Rennes : Presses de l'EHESP, 2013
TOUTUT JP., MIRAMON JM., Manager l'éthique en établissement social et médico-social, éd. Seli Arslan, 2018
VAN GAMEREN V., WEIKMANS R., L'adaptation au changement climatique - Essai (poche). La découverte, 2014
VERBA D., GUELAMINE F., Interventions sociales et faits religieux, Presses de l'EHESP, 2014
VERDIER P., NOE F., L'aide sociale à l'enfance, collection enfances, gazette santé-sociale, 2013
VERDIER P., DAADOUCHE C., La protection de l'enfance après la réforme de 2016, coll. Le Point sur, Berger-Levrault, 2018
VIGNERON E. - Les inégalités de santé dans les territoires français. Etat des lieux et voies de progrès ? Editions Elsevier Masson, 2011
VOZARI AS., ROUX S [dir.], Familles : nouvelle génération, PUF, coll. « La vie des idées », 2020
WARIN P., Le non-recours aux politiques sociales, Presses universitaires de Grenoble, 2016
WEBER F. Penser la parenté aujourd'hui la force du quotidien Coll Sciences sociales de Rue d'Ulm, 2013
ZAOUCHE GAUDRON C., Enfants de la précarité, Eres, coll : Enfance et Parentalité, 2017
ZAOUCHE GAUDRON C., Quel accueil pour le jeune enfant en situation de pauvreté ? Un état des savoirs / Documentation française (La), 2021

Logiciels

Suite bureautique composée :

- de logiciels de présentation de l'information (traitement de texte; présentation assistée par ordinateur)
- de logiciel de traitement et de présentation de données (tableur grapheur)

Philcarto version 2020.f du 29/08/2020

Gantt project version 2.8.10

ProjectLibre version 1.9.3

Freemind V 1.0.0

Epi Info 7.2.3